



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CENTRE VAL DE LOIRE
Affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'utilité publique - Agréée par le Ministère de l'Agriculture (arrêté du 22/05/69)

EXPOSITION CANINE NATIONALE avec attribution du CACS de la SCC **ROMORANTIN** Loir et Cher



C.A.C.S.
de la SCC

Dimanche 24 Août 2025 - Parc de Beauvais

Route de Selles sur Cher - pour GPS : Latitude : 47.35 / Longitude : 1.732

Entrée des chiens à partir de 8h - Jugements à partir de 9 h

Exposition Bucolique dans le cadre du Parc du Château de Beauvais



*Trophée de la ville de Romorantin
et
Trophée Michel Marié- meilleur chien de chasse de l'exposition*

Nombreux lots :

1er exc. CACS, R CACS Meilleur Jeune,
Champion, Veteran, Baby, Puppy
Podium des Best

Rings Extérieurs - Parkings Exposants & Camping-Car

Buvette et restauration dans l'enceinte de l'exposition

Entrée gratuite pour les accompagnateurs et le public

Les confirmations seules auront lieu **le SAMEDI 23 AOÛT DE 14H30 à 17H**

Secrétariat et Renseignements ACTCVL

Tél. 06.81.91.06.65 - 06.79.35.49.58 (en journée)

ou par mail : duneau.corinne@gmail.com

Renseignements :

Tél. 06 81 91 06 65 en journée

Tél. 06 79 35 49 58 en journée

Information par e.mail :

duneau.corinne@gmail.com / catherine.malagre@orange.fr

Séance CONFIRMATIONS SEULES (chiens non exposés)

Inscription des chiens sur www.cedia.fr

Tarif : 37 €

Envoi des engagements :

Cédia - Exposition de Romorantin

8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

Libeller le titre de paiement à l'ordre de A.C.T.C.V.L.

Bien vérifier l'affranchissement de votre lettre.

Clôture des engagements : 8 août 2025

Tarif réduit jusqu'au 14 juillet

Engagement internet recommandé

(paiement sécurisé) :

<https://cedia.fr>

Exposition sans cages (sauf pour les meutes)

80 places par juge ! Ne tardez pas à vous engager.

Pour respecter au mieux le jury pressenti du CACS de Romorantin,

L'ACTCVL vous informe que les clôtures peuvent être anticipées pour les juges ayant atteint le nombre de chiens prévu par le règlement.

Les chiens jugés par des juges étrangers pourront être confirmés par un juge français *

La société organisatrice se réserve le droit de modifier la composition du jury, notamment en fonction du nombre des engagements ou en cas de force majeure.

Jury pressenti* de ROMORANTIN dimanche 24 août 2025	
Groupe 01	24/08/2025
Berger de Beauce ^{spé}	AUBRY Frédéric
Berger blanc suisse, Berger de Bohême, Berger de Picardie, Bergers de Brie, Berger de Croatie, Berger de Bergame, Berger des Abruzzes et de Maremme, Berger polonais de plaine- Nizinny, Berger polonais de Podhale - Tatras, Slovensky cuvac, Berger de russie méridionale, Chien de berger roumain de Mioritza, Chien de berger roumain des Carpathes, Bergers des Pyrénées, Berger portugais, Bouvier d'Australie, Chien-loup tchèque, Chiens de berger belge, Kelpie australien, Schipperke, <i>Races non citées</i>	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Bobtail, Border Collie, Colley barbu	POLLINGER-SORRE Gerhard (AUTRICHE)
Welsh corgi cardigan ^{spé}	REES Amanda (GRANDE-BRETAGNE)
Berger américain miniature, Bergers allemands, Komondor, Kuvasz, Chien de berger de Majorque, Chien de berger catalan, Mudi, Puli, Pumi	ROSER Solange
Berger australien, Berger des Shetland, Bergers hollandais, Bouviers des Flandres et Ardennes, Chien loup de Saarloos, Lancashire Heeler ^{spé} , Schapendoes	SOCOLOVERT Anne
Colleys ^{spé}, Welsh corgi pembroke ^{spé}	TREFAN-TOROK Alexandra (HONGRIE)
Groupe 02	24/08/2025
Chien de berger Kangal, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue argentin, Dogue du Tibet, Hovawart, Léonberg, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin des Pyrénées, Mâtin napolitain, Rottweiler, Saint Bernard, Shar Pei	BASSET Didier
Bulldog Continental	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Sarplaninac, Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'Asie centrale, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Bouviers Suisses, Boxer, Bulldog anglais, Cane Corso, Chien de Montagne de l'Atlas, Dobermann, Dogue de Bordeaux, Dogue majorquin, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Landseer, Molossoïdes latino-américains, Montagnes portugaises - Estrela, Pinscher, Presa Canario, Schnauzer, Terre Neuve, Tosa, <i>Races non citées</i>	CLASS Anne-Marie
Terrier noir russe ^{spé}	ISTAS François
Groupe 03	24/08/2025
Russell Terriers ^{spé}	AZANCOT DENIEL Claire
Bull Terrier miniature, Fox-Terriers ^{spé} , Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire, Terriers d'Ecosse, <i>Races non citées</i>	BARD Carole
Airedale ^{spé}, Bedlington Terrier ^{spé}, Border Terriers ^{spé}, Cesky Terrier ^{spé}, Norwich et Norfolk Terrier ^{spé}, Silky Terrier ^{spé}, Terrier australien ^{spé}, Terrier brésilien ^{spé}, Terrier japonais ^{spé}, Terriers Anglais ^{spé}, Terriers irlandais ^{spé}, Toy Terrier ^{spé}	ISTAS François
Groupe 04	24/08/2025
Teckels	DUPOUY Sylvie
Groupe 05	24/08/2025
Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, Samoyède	POLLINGER-SORRE Gerhard (AUTRICHE)
Akita, Akita américain, Basenji, Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Chien thaïlandais à crête dorsale, Chien du Groenland, Laika de Lakoutie, Norsk elghund gris, Norsk elghund noir, Chien norvégien de Macareux, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz finlandais, Berger d'Islande, Buhund norvégien, Chien suédois de Laponie, Spitz des Visigoths, Chien finnois de Laponie, Jindo coréen, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Chow Chow, Cirneco de l'Etna, Cursinu, Eurasier, Podenco ibicenco à poil dur, Podenco ibicenco à poil court, Spitz allemands, Spitz du Japon, Spitz italien, <i>Races non citées</i>	ROSER Solange
Groupe 06	24/08/2025
Ariégeois, Petit bleu de Gascogne, Griffon bleu de Gascogne, Poitevin, <i>Races non citées</i>	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Beagle, Beagle Harrier, Petit chien courant bernois, Petit chien courant du Jura, Petit chien courant lucernois, Petit chien courant de Schwyz, Dalmatien ^{spé} , Grand basset griffon vendéen, Petit basset griffon vendéen, Harrier	BOUVET Marc
Basset Hound, Basset fauve de Bretagne	HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence
Rhodesian Ridgeback	ROSER Solange
Groupe 07	24/08/2025
Barbu tchèque, Braque allemand, Braque de l'Ariège, Braque Saint Germain, Braque slovaque à poil dur, Chien d'arrêt portugais, Drahthaar ^{spé} , Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Saint-Usuge, Epagneul français, Epagneuls bretons ^{spé} , Epagneuls de Münster, Griffon Korthals, Langhaar, Pudelpointer, Setters irlandais, <i>Races non citées</i>	HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence
Braque d'Auvergne ^{spé} , Braque du Bourbonnais, Braque italien, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois ^{spé} , Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul picard, Pointer, Setter anglais, Spinone	MUSEREAU Yannick
Groupe 08	24/08/2025
Chien d'eau américain	LAURENT Annick
Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Golden, Labrador, Retriever de la Nouvelle-Ecosse	MICHAUD Béatrice
Chien d'oyseil allemand, Cockers américains, Cockers anglais, Lagotto Romagnolo, Spaniels, <i>Races non citées</i>	MUSEREAU Yannick
Groupe 09	24/08/2025
Bichons, Shih tzu, King et Cavaliers King Charles spaniels ^{spé}	DUMONT Bertrand
Grand caniche autres couleurs, Carlins	ISTAS François
Bouledogues français, Caniche moyen autres couleurs, Caniche nain autres couleurs, Caniche toy autres couleurs, Chiens chinois à crête, Lhasa apso, Epagneul tibétain, Terrier du Tibet, Chihuahuas, Coton de Tuléar, Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, Pékinois, Petit chien lion, Griffon bruxellois, Petit brabançon, Petits chiens russes, Terrier de Boston, <i>Races non citées</i>	LAURENT Annick
Grand caniche blanc, Grand caniche marron, Grand caniche noir, Grand caniche gris, Grand caniche fauve, Caniche moyen blanc, Caniche moyen marron, Caniche moyen noir, Caniche moyen gris, Caniche moyen fauve, Caniche nain blanc, Caniche nain marron, Caniche nain noir, Caniche nain gris, Caniche nain fauve, Caniche toy blanc, Caniche toy marron, Caniche toy noir, Caniche toy gris, Caniche toy fauve	MICHAUD Béatrice
Groupe 10	24/08/2025
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier polonais, Sloughi, <i>Races non citées</i>	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Whippet	DUMONT Bertrand
Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier irlandais, Saluki	ISTAS François
Petit lévrier italien	LAURENT Annick

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges



CENTRALE
CANINE



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CENTRE - VAL DE LOIRE

Affiliée à la Société Centrale Canine - Reconnue d'utilité publique

DEMANDE D'ENGAGEMENT EXPOSITION CANINE NATIONALE CACS ROMORANTIN 24 AOÛT 2025

Remplissez soigneusement cette feuille, et envoyez-la immédiatement à CEDIA - Exposition de Romorantin - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM
PHOTOCOPIES ACCEPTÉES.

Clôture des engagements : Vendredi 8 août 2025 (date de réception) - tarif réduit jusqu'au 14 juillet (cachet de la Poste faisant foi)

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ (puce ou tatouage)	N° Livre d'Origines : _____	Cadre réservé à l'organisateur
Nom du chien : _____		

Race : _____

Variété : _____ Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : _____ Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : _____ Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Nature du poil : _____ Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Colliers, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.	Poids : _____ Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.
---	--	---	--	---

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la tige à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ EMAIL : _____

Classe : Intermédiaire ☐ Ouverte ☐ Travail ☐ Champion ☐ Jeune ☐ Puppy ☐ Baby ☐ Vétéran ☐
Ne concourant pas ☐ Meute ☐ Confirmation ☐

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer la sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h 30 si mon chien est classé

J'accepte que l'ACTCVL utilise mon adresse uniquement pour m'informer de ses activités associatives.

En cas d'annulation de la manifestation, les règles de la SCC seront appliquées, et les remboursements seront envisagés en déduisant les frais engagés par l'ACTCVL.

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire :

La loi du 6 janvier 1999 sera intégralement appliquée lors de l'exposition de Romorantin. Veuillez prendre toutes les dispositions nécessaires touchant les races concernées. Tout contrevenant pourra être exclu de la manifestation.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT sous peine de voir votre engagement refusé

- Le règlement de vos engagements
- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie (permis) et ceux en provenance de l'étranger **et ceux qui ont un numéro de pedigree étranger (quel que soit le pays) (ou photocopies du passeport)**
- Les photocopies des justificatifs pour l'engagement en classes Champion et Travail

Renseignements à fournir pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL

Les récompenses exigées devront avoir été obtenues avant le 08 août 2025

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu une des réc:
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. Niveau 1 pour le pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{re} ou 2^e catégorie

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1^{re} ou 2^e catégorie.

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1^{re} ou 2^e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 pts.

Teckels : Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix. Ou 47 points ou un 3^e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :
• sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon

• sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CLASSE CHAMPION

Le titre de Champion doit être homologué au plus tard le 08 août 2025

Joindre impérativement la copie SCC ou FCI du titre ouvrant droit à la classe travail ou à la classe champion. En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe ouverte.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION			
le tarif dégressif s'applique si les chiens appartiennent au même propriétaire	jusqu'au 14/07	après le 14/07	Sommes adressées
1 ^{er} chien (sauf puppy, baby et vétéran)	41 €	48 €	
2 ^e chien/3 ^e chien (sauf puppy, baby et vétéran)	35 €	41 €	
4 ^e ou suivants (sauf puppy, baby et vétéran)	31 €	37 €	
Puppy, Baby, Vétéran	29 €	35 €	
Chiens ne concourant pas : non Exposés, non Confirmés	10 €		
Meute avec 6 chiens en individuelle	64 €		
Chien supplémentaire dans la meute	21 €		
Réduction de 10 % aux membres de l'ACTCVL à jour de leur cotisation de l'année en cours. (n° carte : _____)			
Total des engagements (catalogue électronique compris)			

Ci-joint règlement des engagements

ci dessus désignés par

☐ Mandat ☐ Chèque ☐ CCP
Libellé à l'ordre de l'ACTCVL

**Lots d'affixe et de reproduction : gratuit.
inscription au secrétariat le jour de l'exposition.**

**Entrée gratuite
visteurs et accompagnateurs**

Il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception. Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Romorantin
(Loir et Cher) le Dimanche 24 Août 2025

ARRIVÉE ET JUGEMENT - Entrée des chiens à partir de 8 h. Les jugements commenceront à 9 h précises, en conformité avec les réglementations sanitaires exceptionnelles.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens classés (dans les quatre premiers de chaque race, chaque classe, chaque sexe) ne pourront quitter l'exposition avant 17 h 30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures après versement d'une caution de 10 €. Les chiens non classés pourront sortir de l'exposition dès la fin du jugement de leur race.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. Le 1er Exc. peut obtenir le CACS-J;

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Le 1er Exc. peut obtenir le CACS-V.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de

même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement au secrétariat (voir au recto) avant la date de clôture par mandat-lettre, chèque bancaire ou chèque postal. Pour les exposants étrangers : mandat international exclusivement. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : la clôture des engagements est fixée au 08 août 2025 (tarif réduit jusqu'au 14 juillet). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

- a) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1er EXCELLENT » en classe Jeune et respectivement en classe Vétéran. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1er EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J V de la SCC ne peut être octroyée.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concurrent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent», et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de

Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf :**

Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois

Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff,

Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et

Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais,

Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve,

Landseer, Léonberg, Doberman, Rottweiler, Hovawart,

Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue

Marjorquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano,

Broholmer _____ 15 mois

Gr. 3 : Staffordshire Américain _____ 15 mois

Gr. 4 : Teckels _____ 15 mois

Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario,

Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco,

Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois

Gr. 6 : Rhodesian Ridgeback, Dalmatien _____ 15 mois

Gr. 8 : Retrievers _____ 15 mois

Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois

Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo,

Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 76 € qui restera acquise à l'organisateur si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays

**CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE,
AINSI QUE LES OBLIGATIONS SANITAIRES
S'IMPOSANT AUX CHIENS DE 2^e CATEGORIE,
VEUILLEZ CONSULTER LE REGLEMENT
SUR LE SITE DE LA SCC**



!!!! L'entrée de l'exposition des accompagnateurs et visiteurs sera gratuite !!!!



Les confirmations seules auront lieu **le SAMEDI 23 AOUT DE 14H30 à 17H**

Secrétariat et Renseignements ACTCVL

Tél. 06.81.91.06.65 - 06.79.35.49.58 (en journée)

ou par mail : duneau.corinne@gmail.com

Séance CONFIRMATIONS SEULES (chiens non exposés)

Inscription des chiens sur www.cedia.fr

Tarif : 37 €

**Récompenses au Ring
d'Honneur pour les meilleurs**

***Vous recevrez les confirmations
de vos engagements
et les documents pour entrer environ 8 jours
avant la manifestation.***

***Les engagements par internet seront confirmés
par message internet***

**Internet : la méthode la plus simple
et la plus sûre pour engager votre chien : <https://cedia.fr>**

*Certificat ou copie passeport vaccination antirabique obligatoire
pour les chiens de catégorie 2, les chiens venant de l'étranger et
ceux qui ont un numéro de pedigree étranger, quel que soit le pays*

Joindre obligatoirement (sous peine de voir votre engagement refusé) :

- une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les départements concernés, chiens de 2^e catégorie (permis) et ceux en provenance de l'étranger (modèle CERFA 50.4272 ou 50.4273 selon le département d'origine),
- Le règlement par tout moyen à votre convenance (chèque libellé à l'ordre de l'A.C.T.C.VL).